

Espaces naturels

d'Auvergne - Rhône-Alpes

Journal des acteurs de la préservation des espaces naturels, édité par le Cen Rhône-Alpes - Hiver 2016-2017

N°18 - Spécial "Trame verte et bleue"



TOUR D'HORIZON

Les espaces agricoles, perméables à la biodiversité ?

Focus sur un projet porté par l'ISARA et la Chambre régionale d'agriculture.

Page 2

TOUR D'HORIZON

La TVB, une opportunité locale

Retours d'expériences et témoignages de deux élus locaux.

Page 3

PERSPECTIVES

Les sciences sociales à l'appui

De l'intérêt des recherches en sciences humaines et sociales pour accompagner les évolutions induites par la TVB.

Page 4

À LA UNE

La trame verte et bleue : une aubaine pour les territoires !

Au-delà des obligations réglementaires, la trame verte et bleue (TVB) est une belle occasion de repenser l'aménagement du territoire, les politiques agricoles, la gestion de l'eau, etc. L'objectif ? Recouvrir des espaces plus accueillants pour l'Homme, les entreprises... autant que pour la faune et la flore.

La trame verte et bleue (TVB) est née d'un constat simple : nous faisons face à une érosion massive de la biodiversité. En cause, notamment, l'artificialisation des sols et la fragmentation des espaces, qui perturbent le cycle de vie de nombreuses espèces, et donc leur capacité à se reproduire et à renouveler leurs gènes. Face à ce constat, avec le Grenelle de l'environnement, a émergé en France une politique publique – la TVB – destinée à préserver les espaces indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes.

Une approche résolument paysagère

Bien souvent, la TVB, et en particulier sa déclinaison locale, fait l'objet de lectures partielles et réductrices. Par exemple, on s'est beaucoup attaché à restaurer les couloirs de déplacements de la grande faune (chevreuils, sangliers...). En réalité, c'est le territoire dans son ensemble qui est concerné : tout le maillage d'espaces naturels et agricoles, les réseaux de haies, de mares... tout cela participe à la TVB et concourt au bon fonctionnement des écosystèmes.

« La TVB nous met au défi d'appréhender le territoire autrement, comme un ensemble de milieux et d'éléments fonctionnels à préserver et à relier. L'entrée "espèces" est forcément réductrice, car nous ne pouvons étudier que quelques espèces localement, alors que sur un territoire des milliers d'espèces cohabitent. C'est pourquoi nous privilégions une approche paysagère, qui tient compte de toute la complexité de la nature, explique Fabien Billaud, responsable Loire au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Cette approche paysagère est d'ailleurs beaucoup plus parlante pour les élus et la plupart des acteurs locaux ».

Une multitude d'actions possibles

Désormais, la TVB doit être intégrée dans les documents d'urbanisme aux différentes échelles : Plan local d'urbanisme, Schéma de cohérence territoriale... Au-delà de cette obligation réglementaire, la TVB invite à repenser complètement les logiques d'aménagement du territoire (*lire édito ci-contre*). Elle conduit à travailler en transversalité et à faire des ponts entre différentes politiques publiques : planification, mais aussi agriculture, développement durable, gestion de l'eau. A l'échelle locale, en particulier, une grande diversité d'actions est envisageable (*lire page 3*).

« Il y a matière à faire preuve de créativité dans des domaines très variés. Par exemple, en matière d'architecture et d'urbanisme, il existe des projets très intéressants, avec du bâti semi-enterré, parfaitement intégré dans le paysage... », explique Fabien Billaud. Il ne faut pas perdre de vue que les projets qui servent la TVB servent aussi les intérêts humains, et souvent de manière très directe ! » On observe ainsi des convergences avec d'autres problématiques comme l'amélioration du cadre de vie, la préservation des espaces agricoles, la lutte contre l'érosion et les risques d'inondation, le développement de mobilités douces... « Les défis à relever sont immenses, mais il existe aujourd'hui de solides retours d'expérience sur lesquels s'appuyer, comme l'illustre ce journal. Cela rend le défi d'autant plus stimulant ! », conclut Fabien Billaud.

Édito

Une autre vision du développement territorial

Je n'ai jamais beaucoup aimé le terme de "corridor" : la trame verte et bleue, ce n'est pas qu'une histoire de couloirs à sangliers. C'est de la survie de notre espèce et de la qualité de notre cadre de vie dont il est question : la biodiversité sert les espèces animales et végétales, mais aussi les femmes et les hommes qui habitent un territoire. Souvent, les aménagements proposés ont d'ailleurs une utilité directe pour l'Homme. Je me souviens de pistes qui, empruntées par les animaux la nuit, faisaient le bonheur des familles le jour.

En fait, la trame verte et bleue conduit surtout à remettre en cause notre ancien modèle de développement territorial et c'est une excellente chose ! En laissant les villages s'étirer dans tous les sens, ce système a conduit à bien des aberrations : en matière de transports, de réseaux d'eau et d'assainissement, de gestion des voiries et même de qualité de vie...

A l'avenir, il faut inverser la logique : au lieu de partir de la zone habitée pour voir comment on l'agrandit, il s'agit d'appréhender le territoire dans son ensemble, en tenant compte des espaces agricoles, des espaces verts... pour étudier ensuite comment insérer les projets de développement sans détruire cet écrin. Quand on raisonne ainsi, les projets sont de bien meilleure qualité ! La trame verte et bleue ne s'oppose donc pas à l'aménagement du territoire, bien au contraire : elle vient enrichir les projets, améliorer les paysages et la qualité de vie des gens, alors pourquoi s'en priver ?

Bernard Gaud,
administrateur du Cen Haute-Savoie et ancien
Président de la Communauté de communes
de Genevois



La TVB : l'affaire de tous !

A l'interface entre préservation de la biodiversité et aménagement du territoire, la TVB conduit à un riche brassage d'idées avec des partenaires nouveaux. En particulier, les contrats verts et bleus, dispositifs financiers de la Région en Rhône-Alpes, jouent un rôle-clé pour impulser des dynamiques territoriales multi-acteurs sur ces sujets. Peu à peu, les "habités" de la biodiversité sont ainsi rejoints par des collectivités, des gestionnaires d'infrastructures, des associations, des agences d'urbanisme... et jusqu'à la population locale. Tous à leur échelle ont leur rôle à jouer et des choses à dire. Ainsi, lors du colloque international sur les corridors biologiques, qui s'est tenu les 30 et 31 mars 2015 à Divonne-les-bains, plus de 200 personnes issues d'horizons divers ont répondu à l'appel. Une mobilisation qui donne de l'espoir !

Regarder les films du colloque : <https://vimeo.com/riviererhonealpes/>

Tour d'horizon

CHANGEMENT DE REGARD

Les espaces agricoles, perméables à la biodiversité ?

"Perméabilité des espaces agricoles (2016/2020)" : tel est le titre d'un projet mené par l'ISARA-Lyon, école d'ingénieurs en agriculture, alimentation, environnement et développement rural, et des partenaires agricoles et naturalistes.

Alors que s'élaborait le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)* qui, dans ses premières versions, positionnait les espaces agricoles de plaine (grandes cultures, arboriculture, viticulture) en quasi "déserts" de biodiversité, une étude des paysages agricoles de Rhône-Alpes, menée en 2012 par l'ISARA-Lyon et la Chambre régionale d'agriculture, a montré que, même si la préservation de la biodiversité demeure un enjeu, ces espaces fournissent néanmoins des abris et des ressources pour diverses espèces animales et végétales. « C'est ce qu'on appelle la perméabilité, explique Claire Heinisch, chargée de recherche et d'enseignement en géographie à l'ISARA-Lyon. La perméabilité est liée à la structure des paysages, dont la diversité et l'hétérogénéité sont un atout pour la vie et les déplacements de la faune et de la flore. Les espaces agricoles forment une mosaïque paysagère, constituée d'éléments semi-naturels (haies, bosquets, zones enherbées, arbres isolés, etc.), et du parcellaire agricole. Par rapport à la notion de trame verte, qui ne considère que les éléments semi-naturels comme réservoirs et corridors pour la biodiversité, la notion de perméabilité prend en compte les paysages agricoles dans leur globalité. En particulier, les assolements et les rotations ont aussi un rôle sur la présence et la circulation des espèces animales et végétales. »

Suite à l'élaboration du SRCE, il est apparu important d'améliorer les connaissances sur ces sujets et de prendre en compte les perméabilités écologiques dans le développement

agricole. C'est ainsi qu'est né en 2016 le projet "perméabilité des espaces agricoles", financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par le Fonds européen de développement régional. Il rassemble l'ISARA-Lyon, chef de file, des chambres départementales et la Chambre régionale d'agriculture, des associations (conservatoires botaniques, conservatoires d'espaces naturels, Ligue pour la protection des oiseaux, FRAPNA)... Le projet est conduit en étroite collaboration avec trois collectivités engagées dans des contrats verts et bleus : le Syndicat mixte du SCOT du Grand Rovaltain (Drôme), le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire (Isère) et la Communauté d'agglomération Loire-Foréz (Loire).

Les agriculteurs impliqués

« Dans ce projet de recherche-action, nous avons deux objectifs, poursuit Claire Heinisch. Le premier est de mieux connaître l'intérêt des espaces agricoles en matière de biodiversité, et le second d'identifier des possibilités d'amélioration, en prenant en compte les besoins des territoires et de l'agriculture. Pour cela, il est important de mobiliser les acteurs des territoires, en particulier les agriculteurs qui ont un rôle central dans la construction des paysages agricoles. Nous souhaitons en effet coproduire des savoirs avec les acteurs de terrain. »

Sur chaque territoire, des agriculteurs ont ainsi été invités à faire partie d'un groupe de travail dont l'objectif est de



Vue sur la plaine de la Bièvre.

discuter des avancées du projet au niveau local. « Beaucoup d'agriculteurs sont intéressés, d'abord parce qu'ils sont ravis qu'on les sollicite, pour une fois, pour produire de la connaissance et participer à la réflexion autour de la mise en œuvre d'une politique publique – le SRCE –, mais aussi parce qu'ils sont curieux de mieux connaître ce qu'il y a chez eux. »

Pour évaluer la perméabilité des espaces agricoles, le projet analyse les actions des agriculteurs en les reliant avec la structuration du paysage et la présence de certaines espèces (oiseaux, insectes, plantes). La mosaïque paysagère et les actions des agriculteurs sont liées aux contextes territoriaux (sols et climat, organisation des filières agricoles, réglementations et politiques publiques, organisation sociale, histoire etc.). Il est fondamental d'analyser ces contextes locaux, qui sont autant de verrous ou de leviers potentiels permettant d'expliquer et d'améliorer l'intégration entre agriculture, biodiversité et paysage.

* Outil de planification à l'échelle régionale concernant les ressources naturelles et la Trame verte et bleue (TVB).

NOUVEAU DÉFI

Cartographier la trame verte et bleue

Appréhender la trame verte et bleue dans toute sa complexité met au défi les géographes et SIG-istes d'inventer de nouvelles méthodes de représentations. Pour cartographier les continuités écologiques de l'Ain, le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Rhône-Alpes a développé une approche résolument paysagère, dont la pertinence a été saluée.

En 2014, le Département de l'Ain et le Cen Rhône-Alpes se sont associés pour identifier, décrire et cartographier précisément les continuités écologiques sur l'ensemble du territoire. Réalisé en concertation avec des acteurs locaux et divers experts et avec le soutien de l'ONF sur le volet forestier de l'étude, le travail a conduit l'équipe projet à développer une nouvelle méthode de cartographie : plutôt que d'aborder les continuités de manière schématique et classique (approche par sous-trame : verte, bleue...), une approche plus opérationnelle a été privilégiée, au plus proche des enjeux réels des territoires. Des thématiques géographiques ont été identifiées et abordées par croisement de trames et sous-trames, à une échelle très fine.

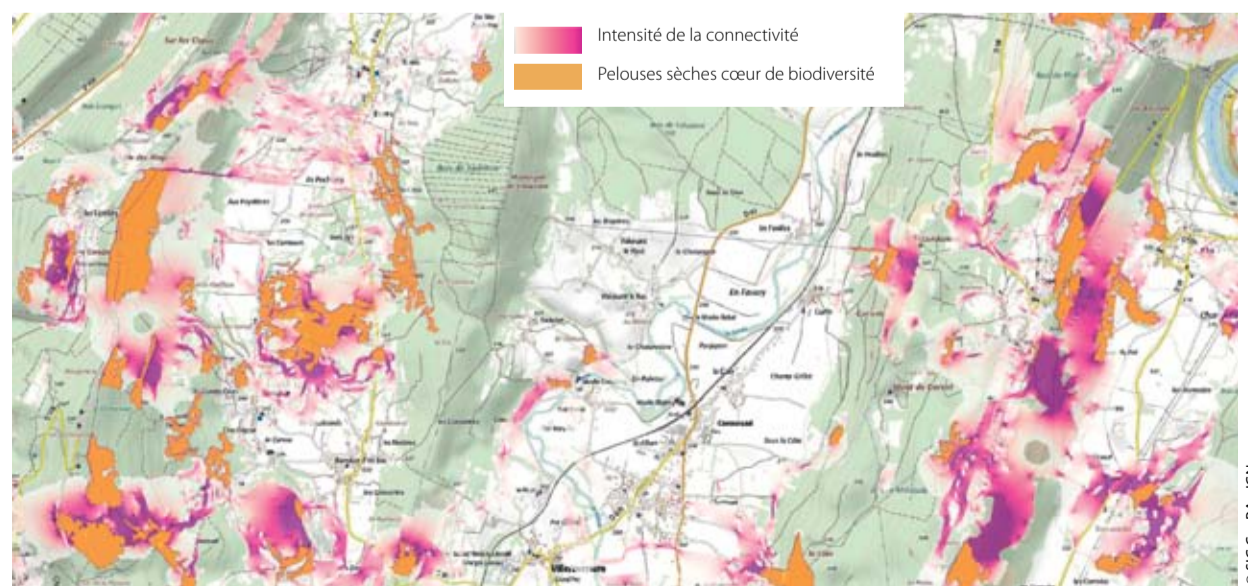
D'un point de vue technique, la théorie des graphes* a servi de base pour la modélisation. La théorie des circuits électriques** a également été réquisitionnée sur certains secteurs à enjeu pour rendre bien compte des modes de dispersion généralement non linéaires des espèces. C'est la première fois que ces deux théories sont combinées pour appréhender un territoire aussi vaste.

Ce travail novateur a été salué par le Conseil scientifique des Cen. Pascal Dupont, chargé de projets insectes au Muséum national d'histoire naturelle – Service du patrimoine naturel, en témoigne : « Souvent, les travaux d'inventaire et de cartographie de la TVB ciblent surtout les espèces qui se déplacent à grande échelle : mammifères, oiseaux... Mais il y a des enjeux considérables à plus fine échelle. Prenons le cas des abeilles sauvages

responsables de la pollinisation : on estime que 70% d'entre elles ont des possibilités de déplacement inférieures à 300 mètres. L'intérêt de l'approche proposée par le Cen, c'est qu'elle permet d'intégrer tous ces paramètres à la réflexion et donc de rendre compte des enjeux de connectivité pour l'ensemble de la biodiversité. aisément transposable, la méthode garde toute sa pertinence à d'autres échelles et gagnerait donc à être reprise largement ! »

* théorie des graphes : modélisation mathématique utilisée pour décrire et hiérarchiser les réseaux, appliquée ici aux réseaux écologiques.

** théorie des circuits électriques : appliquée à l'écologie, cette théorie permet de tracer des corridors au plus proches des réalités des déplacements des espèces car celles-ci, à l'instar du courant électrique, vont avoir tendance à se disperser en colonisant en priorité les habitats les plus accueillants.



D'un point de vue graphique, au lieu des classiques corridors figurés par des traits entre deux points "cœurs de biodiversité", on obtient une carte avec des fonds de couleurs rendant compte de la plus ou moindre grande capacité des milieux à permettre les déplacements des espèces.

Tour d'horizon

En pratique

Au-delà de l'intégration dans les documents d'urbanisme, il existe à l'échelle locale tout un panel d'actions possibles en faveur de la trame verte et bleue. Voici quelques retours d'expérience inspirants. L'idéal pour une meilleure efficacité ? Conjuguer plusieurs volets d'actions sur un même territoire.

TÉMOIGNAGES

La trame verte et bleue, une opportunité locale

La prise en compte de la TVB et son intégration dans les documents d'urbanisme constituent de belles opportunités à saisir pour préserver les paysages et le cadre de vie, déjouer certaines pressions, attirer de nouveaux habitants grâce à une qualité de vie préservée...



Après un contrat Corridors achevé en 2015, Saint-Etienne Métropole a enchaîné avec un Contrat Vert et Bleu (CVB) adopté en octobre 2015, afin notamment de mobiliser les communes et les accompagner pour intégrer la TVB dans leurs documents d'urbanisme. Suite à un séminaire de sensibilisation des élus, « une dynamique s'est mise en place très rapidement », explique Sylvie Fayolle, vice-présidente de Saint-Etienne Métropole, en charge du développement durable : « nous accompagnons les communes en allant les voir, chez elles. Certaines ont

réalisé, dans le cadre du CVB, un inventaire de la biodiversité qui a permis de mesurer la valeur de leur patrimoine naturel et de le faire savoir à l'ensemble des habitants, d'autres ont organisé des concours photo ou des opérations comme « je vois, je note », invitant les habitants à observer et répertorier la faune et la flore. Car il est essentiel de mobiliser aussi la population pour que les habitants saisissent les enjeux de la TVB et les avantages qu'ils en retirent, maintenant, mais aussi pour les générations futures. Nous mettons également en avant l'attractivité d'un environnement préservé, qui peut entraîner un certain développement, générateur d'emplois et de dynamisme pour les communes ».



Un dynamisme que Gabriel Villard, maire de Saint-Jean-de-Touslas (Rhône), a bien saisi : dans le cadre du CVB Grand Pilat, la commune a bénéficié d'un accompagnement de la Frapna pour la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). La démarche a conduit à inscrire les zones naturelles de la combe d'Allier et de la combe Losange, mais également les zones agricoles aux abords, en concertation avec

les exploitants. « Nous avons réfléchi avec eux de manière à ce que tout le monde s'y retrouve et à concilier la TVB et la bonne marche de leur activité », précise le maire. « Nous avons également inscrit un cheminement de mares à conserver au cœur du village. On peut construire, mais avec des règles : il faut trouver un équilibre entre le développement de la commune – qui doit rester dynamique et continuer à accueillir de nouveaux habitants pour que les services publics, comme l'école, perdurent – et la préservation de notre patrimoine naturel. » Une nature qui attire de nombreux visiteurs, venus de l'agglomération lyonnaise toute proche, et qui contribue à l'économie du village au travers notamment de son restaurant et de son épicerie.



Extinction de l'éclairage public à Givors (Rhône)

Depuis début 2016, les éclairages publics de Givors sont désormais éteints la nuit à partir de 0h30 – puis rallumés à 5h pendant la période hivernale. Une initiative exemplaire à plusieurs titres : cette mesure simple permettra des économies significatives – plus de 80 000€ par an soit une baisse de la facture énergétique estimée à 40% – en même temps qu'elle limitera les perturbations pour la biodiversité environnante. Enfin, démarche rare en France : la décision a été prise à l'issue d'un débat puis d'une votation citoyenne !



Concertation avec les acteurs locaux sur la Véore (Drôme)

Avec l'appui du Cen Rhône-Alpes, le syndicat mixte du bassin versant de la Véore a engagé en 2013 une ambitieuse démarche de concertation avec les propriétaires et exploitants de parcelles situées en bordure de la Véore. L'objectif ? Réhabiliter les fonctionnalités de la zone humide. Un travail de longue haleine qui commence à porter ses fruits : prise de conscience des enjeux et acquisition des premières parcelles. A terme, la zone sera réaménagée pour reconquérir des espaces naturels : création de mares, restauration de roselières et de haies, adaptation des pratiques agricoles aux spécificités de ces milieux humides...

ZOOM SUR

De nouvelles dynamiques pour les Conservatoires

Avec la TVB, les Conservatoires modifient leur façon de travailler, se mobilisent sur les questions d'aménagement du territoire, abordent en réseau la gestion de site, se dotent d'une vision territoriale de la protection des espèces et des espaces. Témoignage de Bruno Schirmer, chargé de mission au Conservatoire d'espaces naturels Allier.

« Cela se traduit par une présence du Cen dans les dynamiques de révision des documents d'urbanisme. Le Schéma régional de cohérence écologique invite les collectivités à identifier les continuités écologiques, mais elles ont besoin de spécialistes pour passer de l'échelle régionale de la TVB à l'échelle locale. Nous avons eu la chance que les communes de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier coordonnent la révision de leurs PLU : nous avons donc participé à plusieurs dossiers, leur permettant de bien prendre en compte dans les zonages et les orientations d'aménagement la continuité des milieux thermophiles*.



Coteaux calcicoles secs du bassin de Gannat (Allier).

Nous avons ainsi gagné en légitimité pour intervenir à ce niveau de décision. Soutenu par les collectivités et l'Europe, le Cen Allier a donc pu s'impliquer activement pour la prise en compte de cette trame thermophile, nommée trame orange côté Rhône-Alpes. Dans le même esprit, nous nous sommes aperçus, grâce à la TVB, que les abords des chemins et des routes constituent, lorsqu'ils sont bien gérés, des couloirs de circulation très importants pour la biodiversité. Nous avons donc mené, en 2016, des formations à l'attention des cantonniers des communes et intercommunalités pour une gestion différenciée, plus douce et raisonnée. Cela nous met en relation avec des gens avec qui nous n'avions pas l'habitude de travailler.

Globalement, cela change notre échelle de réflexion et le cadrage méthodologique de nos actions. Il y a deux ou trois ans, nous nous soucions de maîtriser la gestion d'un site en particulier. Aujourd'hui, si l'on veut préserver un site, on a tout de suite le réflexe d'étudier les espaces alentour et la façon dont ils se connectent entre eux. »

* milieux exposés au sud (lisières forestières, coteaux, falaises, affleurements rocheux en secteurs de vallées escarpées) et prairies calcicoles.



Plantation et entretien de haies dans le Sud-Ouest lyonnais

Le rôle des haies n'est plus à démontrer : lutte contre l'érosion, filtration de l'eau, brise vent, abris pour les insectes auxiliaires et la faune, vertus paysagères... La Communauté de communes du Pays mornantais l'a bien compris : depuis 2010, elle finance la plantation de haies sur son territoire. En complément, la Fédération des chasseurs du Rhône et de la Métropole et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes organisent régulièrement des journées d'échanges, pour former les agents départementaux et communaux à entretenir les haies dans le respect de la biodiversité.

PERSPECTIVES

NOUVEAU DÉFI

Les sciences sociales à l'appui

La trame verte et bleue a induit de profonds changements dans les façons de concevoir et protéger la nature. Pour accompagner ces évolutions, les sciences humaines et sociales apportent des éclairages utiles. Explications d'André Micoud, sociologue et membre du Conseil scientifique des Conservatoires d'espaces naturels de Rhône-Alpes.

« Jusqu'à présent, on se préoccupait surtout d'espèces ou d'espaces remarquables, d'où des politiques souvent très sectorisées. Aujourd'hui, avec la trame verte et bleue, on s'intéresse à l'intégralité du monde vivant, y compris les éléments plus ordinaires et les humains ! C'est un changement de taille, qui invite à élargir les perspectives et renouveler complètement les façons de travailler ». Ainsi, depuis quelques années, les naturalistes interviennent dans d'autres dossiers comme l'aménagement du territoire, ils rencontrent de nouveaux interlocuteurs, s'intéressent à de nouveaux espaces, ont à composer plus systématiquement avec les savoirs de terrain des acteurs locaux (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs...).

Il y a une réflexion à mener sur les façons de « rapprocher les mondes » entre les naturalistes, d'un côté, et les professionnels de l'aménagement du territoire ou les agriculteurs, par exemple, de l'autre. Comment amener ces différents acteurs à mieux travailler ensemble ? Comment faciliter la rencontre entre les savoirs ? Comment faire émerger un langage et un discours commun ? Autant de questions sur lesquelles des disciplines comme la sociologie, la philosophie, la psychologie sociale... gagnent à être mobilisées. « C'est essentiel de bien partir des attentes des personnes qui sont déjà sur le terrain et de construire avec elles des projets partagés, même si les objectifs qui en découlent sont moins ambitieux au plan écologique », souligne André Micoud.

« Forêts alluviales à saule et peuplier blancs avec aulnaie glutineuse et frênaie oxyphylle », « bourdigas impénétrables », « repères à sangliers », « friches » ou « boisements »... Les noms pour désigner un même espace varient fortement selon l'interlocuteur, comme ici en Ardèche. D'où l'importance de se mettre d'accord sur un vocabulaire commun !

De premiers retours d'expérience concluants

En Isère, l'Observatoire social de Lyon a réalisé de 2011 à 2013 une évaluation sociologique du projet "Coulours de vie" de préservation des corridors biologiques du Grésivaudan, à la demande du Département de l'Isère. Ce travail a révélé, entre autres, l'absence de corrélation entre connaissance et adhésion au projet. On constate également une forte surreprésentation des agriculteurs parmi les sceptiques, une réticence liée pour partie aux réserves exprimées ouvertement par les réseaux professionnels agricoles (syndicats, chambre d'agriculture...).

« Pour se mobiliser pleinement sur les questions liées à la TVB, il faudrait que la profession agricole dans son ensemble et, plus largement, toutes les personnes dont la nature est la matière se vivent à l'avenir comme des ingénieurs et techniciens au service de tout le vivant », commente André Micoud. Ce qui se joue aujourd'hui et qu'il s'agit d'accompagner, c'est un véritable changement de regard sur la nature et la place qu'y joue l'homme. « Désormais, il ne devrait plus être question de maîtriser la nature pour un rendement à court terme. Ce qui compte, c'est la nature à long terme : il faut donc la ménager. »



Comment susciter l'engagement des élus locaux en faveur de la trame verte et bleue ?

En partenariat avec le Groupe de recherche en psychologie sociale (GrePS) - Université Lumière Lyon 2, le Cen Rhône-Alpes engagera début 2017 un processus d'enquête dans le cadre du Contrat de territoire corridors biologiques Grand Pilat. L'objectif ? Identifier les freins et leviers à l'engagement des élus locaux, pour améliorer à l'avenir les pratiques des professionnels. Articulée en trois phases, l'enquête s'appuiera sur les retours d'expérience du terrain mais également sur des expérimentations pour tester la validité des hypothèses de travail. L'ensemble de la démarche sera suivie par le groupe de travail "Sciences humaines et sociales" issu du Conseil scientifique des Cen. Résultats attendus courant 2018 !

TROIS QUESTIONS À



Ludovic Bouquier

Référent TVB au Cen Rhône-Alpes, co-animateur du réseau des porteurs de contrats verts et bleus (CVB)

Comment l'idée d'un réseau des porteurs de CVB a-t-elle émergé ?

En Rhône-Alpes, une douzaine de CVB ont été signés, permettant d'impulser localement des dynamiques fortes. Les porteurs de contrats ont souvent des problématiques similaires : cartographier pour mettre en évidence des zones de travail, prioriser des zones d'intérêt, recréer des haies, motiver les gestionnaires d'autoroutes ou de voies ferrées... La Région Auvergne-Rhône-Alpes a donc souhaité, en 2015, monter ce réseau, lancé mi-2016, après que nous ayons recensé les besoins des porteurs de CVB.

Quelles actions avez-vous menées ?

Nous avons organisé deux journées d'échanges, en septembre et novembre 2016. La première, sur l'évaluation des CVB, nous a permis de rédiger une note méthodologique sur les grands principes de l'évaluation, sa mise en œuvre, comment l'anticiper, la mener si elle n'a pas été prévue au démarrage du contrat, etc. Cette note a été présentée lors de la seconde réunion d'échanges, qui portait sur la question des infrastructures linéaires de transport. Au programme : des visites de terrain (passages à faune

dans la cluse de Voreppe et système d'alerte des automobilistes, retour d'expérience sur les passages à petite faune dans la Réserve nationale de la Tourbière du Grand Lemps) et une rencontre avec SNCF Réseaux. On connaît en effet mal les contraintes des gestionnaires d'infrastructures, avec qui on a parfois du mal à travailler. Ces deux réunions ont été l'occasion de moments informels où les participants ont pu s'exprimer et s'enrichir mutuellement.

Quels sont les grands enjeux en matière de TVB à l'avenir ?

Un CVB est l'occasion d'une réflexion globale, ce qui est plutôt nouveau : nous étions plutôt "espèce centrés" auparavant. Le défi, c'est d'arriver à mettre sur cartes et à traduire en actions cette globalité. Ce qui m'amène à un second défi : associer les usagers et les habitants. Ils peuvent avoir un avis qui oriente nos actions. Ainsi, si une cartographie fait apparaître une trame forestière faible, mais que les habitants souhaitent des paysages ouverts, rien ne sert de replanter des haies : elles ne seront pas entretenues. Cela demande donc pour nous une ouverture aux sciences participatives, l'organisation de réunions publiques... Un investissement en temps, mais qui rend nos actions plus efficaces et plus pérennes.

Agenda

2 février : Journée mondiale des zones humides

Jusqu'au 6 mars : "Flânerie naturaliste" au Château d'Anney, exposition autour du livre *Cœurs de nature en Haute-Savoie*

 **Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes**

- Édition semestrielle du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
2 rue des Vallières - 69390 Vourles
Tél. 04 72 31 84 50 - www.cen-rhonealpes.fr
- Directeur de la publication : Jean-Yves Chetaille
- Responsable de la rédaction : Nathalie Melcion
- Comité de rédaction : Fabien Billaud, Ludovic Bouquier, Delphine Dananher, Marion De Groot, Alain Dindeleux, Pascal Faverot, Claire Heinisch, Christel Leca, André Miquet, avec la participation des équipes des Conservatoires d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Rédaction : Christel Leca, Nathalie Melcion
- Mise en page : Fred Didier
- N° ISSN 1956-7936
- Imprimé sur papier 100 % recyclé avec des encres d'origine végétale
- Partenaires de l'édition :

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes